



Communiqué de presse

Embargo: 30.04.2012, 9:15

21 Développement durable et disparités régionales et internationales

N° 0351-1204-20

Rapport sur le développement durable 2012

20 ans de développement durable en Suisse depuis le Sommet de la Terre de Rio: une évolution contrastée

Neuchâtel, 30.04.2012 (OFS) – **Les conditions de vie en Suisse sont bonnes et se situent à un niveau élevé en comparaison internationale. Des inégalités persistent toutefois tant sur les plans national qu'international. La consommation des ressources non renouvelables ne permet pas de préserver les stocks disponibles pour les générations futures. Telles sont les principales conclusions du «Rapport sur le développement durable 2012», publié par les Offices fédéraux de la statistique (OFS), du développement territorial (ARE) et de l'environnement (OFEV) ainsi que par la Direction du développement et de la coopération (DDC).**

Le «Rapport sur le développement durable 2012» est publié à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable «Rio+20». Il fait le point sur l'évolution du développement durable en Suisse 20 ans après le Sommet de la Terre de Rio de 1992, qui ancre pour la première fois cette notion dans de nombreuses politiques nationales et internationales.

Les conditions de vie sont bonnes et d'un niveau élevé en comparaison internationale

Tous les individus doivent pouvoir vivre dignement et jouir de bonnes conditions de vie selon les principes du développement durable. A ce titre, l'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé de la population suisse depuis 1992 (+8% pour les femmes et +9% pour les hommes) va dans le sens du développement durable. La satisfaction générale de la population suisse se maintient à un niveau élevé: près de 75% des personnes se disaient très satisfaites en 2010, ce qui plaçait le pays dans le haut du classement international en la matière. Le revenu d'équivalence mensuel disponible est resté stable depuis le début des années 2000 et s'élevait en moyenne à un peu plus de 4000 francs par personne en 2008. Environ 15% de la population sont exposés au risque de pauvreté, ce qui place la Suisse légèrement en-dessous de la moyenne observée dans l'UE-27.

Les ressources restent inégalement réparties

Un niveau de vie élevé perd de son importance si les ressources sont distribuées inégalement au sein d'un pays et entre les pays. En 2008, les 20% de la population suisse les plus riches gagnaient en moyenne plus de quatre fois plus que les 20% les plus pauvres. Cette situation n'a pas significativement évolué depuis l'an 2000. Une réduction des inégalités est cependant observable, par exemple dans la diminution des disparités salariales entre les hommes et les femmes (-23% entre 1994 et 2010). Dans le domaine de la formation, tous les groupes de population ne bénéficient pas de l'égalité des chances. Par exemple, les jeunes étrangers sont quatre fois plus nombreux que les jeunes suisses à ne pas avoir de formation post-obligatoire.

À l'échelle mondiale, la répartition des ressources est également inégale. Ainsi, la population suisse utilise par habitant près de trois fois plus de ressources et services environnementaux que ce qui est disponible en moyenne par personne à l'échelle globale. La Suisse s'engage toutefois pour une répartition plus égale des ressources entre les pays à travers l'augmentation de près de 15%, depuis 1992, de la part de son revenu national brut consacré à l'aide publique au développement.

La consommation des ressources non renouvelables ne permet pas de préserver les stocks disponibles pour les générations futures

Selon les principes du développement durable, les stocks de ressources non renouvelables doivent être préservés, afin de laisser la possibilité aux générations futures de subvenir à leurs besoins. Or, l'augmentation de la consommation de matières observée ne va pas dans cette direction: l'ensemble des besoins matériels a augmenté de plus de 20% depuis 1992. Les conséquences sont, entre autres, une production croissante de déchets (augmentation de plus de 30% de déchets urbains produits depuis 1992). L'ensemble des besoins matériels par unité de produit intérieur brut (intensité matérielle) a cependant diminué de plus de 5% depuis 1992 grâce notamment aux progrès effectués dans les procédés industriels et à un accroissement du recyclage. L'héritage des générations futures est toutefois en partie préservé en ce qui concerne le capital humain. En témoignent l'amélioration des compétences en lecture des jeunes de 15 ans, la croissance des ressources humaines en science et technologie ou encore l'augmentation du nombre de demandes de brevets déposées. Finalement, l'augmentation de la part du produit intérieur brut affecté aux investissements démontre la volonté de l'économie d'améliorer son efficacité et de préserver son patrimoine productif.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

La mesure du développement durable en Suisse: le système d'indicateurs MONET

Le monitoring du développement durable (MONET) est un instrument permettant de déterminer dans quelle mesure la Suisse se situe sur la voie du développement durable. Le système d'indicateurs a été créé en 2003 et comprend actuellement quelque 75 indicateurs régulièrement actualisés. Il mesure le développement durable selon une approche globale, c'est-à-dire en considérant les conditions de vie de la génération actuelle, la répartition des ressources au sein de cette génération et avec les autres pays, les patrimoines humain, économique, social et naturel que nous transmettrons aux générations futures et enfin l'efficience avec laquelle nous utilisons les ressources dont nous disposons. Le choix des indicateurs ne repose pas sur des bases politiques mais sur un cadre théorique et des méthodes qui correspondent aux recommandations internationales en la matière. L'indépendance, la transparence et l'exhaustivité du monitoring sont ainsi garanties. Le système d'indicateurs du développement durable MONET a été repris et adapté par plusieurs pays. Il constitue la contribution de la Suisse aux «bonnes pratiques» en matière de mesure du développement durable sur le plan international. Les fondements méthodologiques du système MONET sont présentés dans la deuxième partie du «Rapport sur le développement durable 2012».

.....

Renseignements:

Vincent Willi, OFS, Section Environnement, développement durable, territoire, tél.: +41 32 86 72444

.....

Nouvelles parutions:

Rapport sur le développement durable 2012, n° de commande: 1246-1200. Prix: Fr. 20.--

Lien : www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.html?publicationID=4064

.....

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013; fax : +41 32 71 36281, e-mail: kom@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061

e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse www.monet.admin.ch

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse :

<http://www.news-stat.admin.ch>

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Les offices partenaires du développement territorial (ARE) et de l'environnement (OFEV) ainsi que la Direction du développement et de la coopération (DDC) ont été informés au préalable.